

ment en portera la responsabilité pour n'avoir pas joué un rôle directeur et n'avoir pas placé la régulation des naissances et les connaissances orthogéniques à la portée de la population canadienne. L'absence de planification familiale se traduit par des avortements illégaux, accompagnés d'un cortège de misères, de mutilations et même de mort, parce que nous refusons, en 1970, d'être de notre temps. Toutes les formules, théologiques et mythologiques, qu'on peut nous servir n'y changeront rien.

Une situation semblable règne à l'étranger en ce qui concerne le planning familial et le contrôle des naissances. Nous vivons dans un monde qui comptera 4 milliards d'habitants en 1975 et 14 milliards en 2035 si rien n'est fait pour l'empêcher. Le Canada devrait et pourrait aider les pays surpeuplés à réduire leur taux de natalité tant que c'est encore possible. Si nous n'agissons pas rapidement, la pauvreté qui laisse les deux tiers du monde sur leur faim ira en s'intensifiant.

Cette intense pauvreté épuisera des ressources qui iront en diminuant et les peuples combattront pour leur survie. La panique et la peur provoqueront des famines, des maladies et la guerre avec le spectre des affamés du monde se retournant contre ceux qui leur ont refusé les moyens de se développer dans la paix et la prospérité. Parallèlement à cela, monsieur l'Orateur, planera le spectre de notre écologie ravagée et mourante. Aucune des discussions sur la pollution tenues dans cet hémisphère n'empêcheront les affamés de détruire leurs ressources déjà en voie de disparition pour rester en vie. Monsieur l'Orateur, c'est pour ces raisons qu'une fois de plus je demande instamment au gouvernement du Canada...

**M. l'Orateur:** A l'ordre je vous prie. Le temps de parole de l'honorable représentante est maintenant écoulé.

**M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement a reconnu le besoin d'une politique de planification familiale, à la fois au Canada et à l'étranger; elle présente, à ses yeux, des avantages à la fois sur le plan interne, pour l'administration de programmes de santé et de bien-être, et, sur le plan international, pour la représentation au sein des organisations internationales et aux conférences sur la santé et le bien-être.

Les organismes des Nations Unies qui ont l'appui du Canada s'occupent de plus en plus de divers aspects de la planification familiale. L'UNICEF, par exemple, donne suite aux demandes d'aide des pays pour leurs programmes de planification familiale. Lors de sa

réunion annuelle, le conseil exécutif de l'UNICEF a élargi sa politique pour y inclure la fourniture de contraceptifs qui n'étaient pas disponibles auparavant. L'Organisation mondiale de la santé joue également un rôle important dans la mise en œuvre de la politique démographique. Pareillement, le programme de développement des Nations Unies, la contribution la plus importante du Canada à l'ONU, a établi un fonds au service des programmes de planning familial.

Le gouvernement reconnaît la nécessité d'appuyer les programmes de planning familial nationaux aussi bien qu'internationaux, et il serait inconséquent de la part du Canada de prendre position dans les réunions internationales en l'absence, au Canada même, d'une politique bien déterminée de planning familial. L'absence d'une telle politique affecte non seulement les services du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, mais encore le ministère des Affaires extérieures et l'Association canadienne de développement international.

En terminant, puis-je ajouter que la nécessité d'une politique nationale et internationale de contrôle des naissances est reconnue par le gouvernement, et je suis heureux d'informer la Chambre que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) examine activement à l'heure actuelle un projet de politique de planification familiale. Après l'avoir discuté avec ses collègues du cabinet, je m'attends à ce que le ministre fasse à la Chambre une déclaration sur ce sujet.

#### LES POSTES—MONTRÉAL—L'ACHAT DE CAMIONS PAR LE MINISTÈRE

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, l'autre jour, j'ai demandé au premier ministre suppléant s'il allait ordonner une enquête ou une investigation sur ce que le gouvernement et le peuple canadiens ont dû payer pour la livraison du courrier à Montréal à la suite du conflit chez Lapalme. J'avais à l'esprit une enquête du gouvernement sur le fiasco du ministère. Comme le premier ministre suppléant de ce jour-là n'est pas ici, j'ignore qui répondra en son nom.

Mon inquiétude à ce sujet découle des renseignements que nous avons sur ces coûts. Je suis encore plus inquiet à propos de ceux qu'on n'a pas encore annoncés. Il était évident que le gâchis créé par le ministre des Postes, (M. Kierans), ses hésitations et son inefficacité permettaient de prévoir une note très lourde. En toute franchise, je dois avouer que le ministre des Postes a reçu une aide considérable de quelques-uns de ses collègues du cabinet pour en arriver à ce fiasco. D'après la réponse à ma question n° 1709, la Chambre a appris que les dépenses pour l'aide supplémentaire